



# Deux tiers des maternités ont fermé en France en quarante ans !

Depuis début janvier 2018, plusieurs maternités ont fermé leurs portes, à Oloron-Sainte-Marie, dans les Pyrénées-Atlantiques, à Die dans la Drôme, à Brive en Corrèze, à Châteaudun dans l'Eure et Loire ; D'autres sont menacées ou fermées provisoirement à Saint-Chamond, dans la Loire, à Creil, dans l'Oise, à Saint-Claude, dans le Jura, à Cosne-Cours-sur-Loire dans la Nièvre, à Vierzon dans le Cher et **au Blanc dans l'Indre...** La liste, non exhaustive, illustre la lente érosion du nombre de maternités en France qui se poursuit après une baisse massive dans les années 1980 et 1990.



La stratégie des ARS est la même sur tout le territoire : créer une pénurie de praticiens, entraînant des préconisations de l'ARS qui estime que l'établissement n'est plus en mesure de garantir la sécurité et la qualité des prises en charge des patientes et des nouveaux nés !

Dans un premier temps, une fermeture temporaire est ordonnée, le temps de recruter des praticiens, puis faute de candidature, le couperet tombe, le service ferme définitivement et est transformé en centre de périnatalité.

## Extraits d'articles de presse :

♦ À compter du lundi 28 mai au soir, le service de maternité de **Châteaudun** est suspendu par l'agence régionale de santé du Centre Val-de-Loire. Elle estime que la maternité n'est plus en mesure de garantir la sécurité et la qualité des prises en charge. Mais la décision est contestée par les élus et par un comité citoyen qui a mobilisé la ville. C'est en effet l'ARS qui a pris la décision de suspension. *"L'établissement n'est pas en mesure de garantir la sécurité des accouchements, se justifie Anne Bouygart, sa directrice. Cela est dû essentiellement à la difficulté de maintenir une équipe médicale d'obstétriciens, d'anesthésistes et de pédiatres. C'est une situation que l'on retrouve dans beaucoup de petites maternités."* L'hôpital a jusqu'au 7 juin pour présenter un plan pour la maternité, faute de quoi la suspension se transformera en fermeture.

♦ Interrogé sur le devenir de la maternité de Guingamp lors de la présentation du Programme Régional de Santé (PRS) 2018-2022, le Directeur de l'ARS Bretagne a été particulièrement clair : la fermeture de l'établissement devrait intervenir dans les premiers mois de 2019. Toutefois, si le sort de la maternité semble scellé, « cela ne veut pas dire tout arrêté d'activité pédiatrie » affirme le Directeur de l'ARS, qui évoque la création éventuelle d'une unité périnatale pour le suivi des grossesses, les consulta-

tions gynécologiques, la préparation à la parentalité et l'après-accouchement.

Pour l'Agence régionale de santé (ARS), qui a pour mission d'organiser le système de soins, les petites maternités, à cause d'un manque de spécialistes médicaux, sont confrontées à de "graves problèmes de sécurité". C'est l'argument qui a motivé sa décision de fermer la maternité de **Decazeville** (Aveyron).

♦ "Suite à l'avis défavorable donné par la Commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS) (1) en juillet 2017 concernant le maintien de l'activité de gynécologie-obstétrique au Centre hospitalier d'Oloron, le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine avait laissé jusqu'à fin septembre 2017 pour que l'établissement puisse présenter des candidatures de médecins supplémentaires nécessaires pour répondre aux exigences réglementaires. À ce jour, la démarche de recrutement n'a pas porté ses fruits. Le nombre actuel de médecins n'est pas suffisant pour garantir les conditions de sécurité et de qualité des prises en charge à long terme, précise le communiqué. En conséquence, l'ARS fait le choix d'assurer un parcours de soins sécurisé et de proximité en mettant en place un centre périnatal de proximité."



**Ces articles ne vous rappellent rien ?!**

Ces directives de mise en place d'un processus de casse des hôpitaux découlent du vote aux deux assemblées du Plan de financement de la sécurité sociale (PFSS). Le dernier en date, présenté par Madame BUZIN, affiliée au groupe LREM tout comme Monsieur le Député Jolivet, a été voté par 43 voix (41 LREM et 2 Modem) contre 13 sur les 577 députés que compte l'Assemblée Nationale.

Pour la maternité du Blanc, le 21 juin 2016, la Commission Régionale Spécialisée de l'Organisation des Soins (CRSOS) statuant sur la fusion des centres hospitaliers de Châteauroux et Le Blanc, dans son rapport d'instruction, l'ARS définissait que (paragraphe III Avis sur projet médical) « ce projet de fusion n'acte pas la pérennité ni le devenir de la maternité et de la chirurgie en hospitalisation complète du centre hospitalier du Blanc. De même la mise en place de nouvelles unités de soins nécessitant une demande d'autorisation de l'ARS, ne serait pas recevable et il est très peu probable qu'il en soit autrement à la suite du nouveau PRS (Plan Régional de Santé). »

Nos politiques locaux se complaisent à se lamenter auprès des autorités directives depuis l'annonce de la fermeture estivale de la maternité. Or ceux-ci ne sont pas étrangers à la situation, ils ont tous de près ou de loin participé à

ce carnage. Que ce soit sous les gouvernements UMP (aujourd'hui LR) depuis **1991** et la loi Evin instaurant les SROS (Schéma Régional d'Organisation des Soins), en **2005** la création de la T2A (Tarification A l'Acte) qui a plombé les budgets des établissements, avec comme logique de privilégier la politique du moindre coût sur la pertinence des soins, tout ce qui ne sera pas rentable sera donc écarté ; en **2009**, la loi HPST et l'instauration des ARS (Agence Régionale de Santé) ; ou par les gouvernements PS en **2014** avec le « pacte de responsabilité » du gouvernement Valls-Hollande. Les conséquences de cette politique sur les effectifs des établissements hospitaliers publics sont spectaculaires : 860 millions d'euros de « maîtrise de la masse salariale », ce qui équivaut à 22 000 suppressions supplémentaires de postes (soit 2 % des effectifs de la fonction publique hospitalière) et la fermeture de 16 000 lits.



Aujourd'hui, avec le gouvernement LREM et sa politique en matière de saccage de notre sécurité sociale, tous ont contribué depuis plus de 40 ans, au travers des politiques dictées par l'Union Européenne, politiques d'austérité et de pillage de la sécurité sociale, à ce désastre prévisible pour un territoire rural comme le nôtre : **la non réouverture de la maternité ! Et demain, quid de la chirurgie ?**

**La CGT exige que chacun(e) puisse avoir accès aux soins, partout sur le territoire, au sein d'un service public de santé, sans sélection par l'argent ou le lieu de résidence.**

**L'UD CGT DE L'INDRE APPELLE A PARTICIPER A LA MARCHÉ CITOYENNE QUI AURA LIEU SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018 A 16 H 00 PARVIS DE LA MAIRIE DU BLANC**

**BULLETIN DE CONTACT**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

N° Tél. : ..... E-mail : .....

Je souhaite être contacté(e)       Je souhaite adhérer à la CGT

A retourner à : UD CGT Indre, Bourse du Travail, 86 rue d'Aquitaine, 36000 CHATEAUROUX  
Email : [ud36@cgt.fr](mailto:ud36@cgt.fr) – Tél. : 02.54.34.09.84